



PREFECTURE DE L'HERAULT

**Direction Départementale  
des Affaires Sanitaires et Sociales  
Service Cohésion sociale**  
*Jean-Pierre MALLET – Inspecteur*  
04 67 07 20 61  
*Aline Bousquet & Catherine Mallet*  
04 67 07 20 57 & 04 67 20 13

Montpellier, le

## **LE DISPOSITIF D'ACCUEIL D'URGENCE ET DE VEILLE SOCIALE EN PERIODE HIVERNALE 2009 - 2010 DANS L'HERAULT**

Le renforcement des dispositifs d'accueil et d'hébergement d'urgence en période hivernale pour les personnes sans abri, fonctionne cette année du **16 novembre 2009 au 28 mars 2010**.

Sa mise en œuvre repose sur la mobilisation de l'ensemble des partenaires associatifs, des services de l'Etat, des collectivités locales, des hôpitaux.

Les actions s'inscrivent dans le mouvement mis en œuvre par la loi du 5 mars 2007 instituant un droit au logement opposable, et dans les objectifs du « Chantier prioritaire 2008 – 2012 » pour les personnes sans abri ou mal logées, lancé par le Premier Ministre début 2008

Le dispositif est également encadré par la circulaire DGAS :1A/2009/306 du 14 octobre 2009 relative aux mesures hivernales et d'accès au logement, et le courrier du 28 septembre 2009 adressé à Messieurs les Préfets concernant : la Préparation à la pandémie grippale : lutte contre l'exclusion.

Il s'appuie sur :

- **le dispositif permanent annuel de veille sociale** :

- le **115** numéro d'urgence sociale 24h/24,
- le **Samu social** de Montpellier (15h -24h)
- les 3 **SAO (Services d'Accueil et d'Orientation)** de Montpellier, Béziers, Sète,
- les lieux d'**Accueil de Jour** dans ces trois villes
- les structures **d'hébergement d'urgence** pérennes d'une capacité de **101** places auxquels s'ajoutent 80 places pour les demandeurs d'asile (A.U.D.A.).

- **Le renforcement des services** :

- renforcement maraude en matinée du Samu Social de Montpellier
- Mise en place d'une équipe mobile pendant 4,5 mois à Béziers de 18h à 22h.

- Renforcement de l'aide alimentaire
  - Extension des horaires d'ouverture des accueils de jour
  - Centralisation quotidienne des places d'hébergement disponibles et suivi statistique
  - Réunions mensuelles du comité technique de suivi regroupant l'ensemble des partenaires de l'urgence sociale et de l'aide alimentaire.
- **L'augmentation des capacités d'hébergement :**

- **151 places supplémentaires** d'hébergement d'urgence dont :

- \* 106 places permanentes sur la période hivernale – niveau 1
- \* 45 places en renforcement "grand froid" de niveau 2
- \* possibilité de nuitées d'hôtel complémentaires
- \* une halte de nuit gérée par la Croix Rouge à Montpellier, ouverte de 22h30 à 7h

Dans le cas de conditions météorologiques aggravées (Niveau 3 - températures ressenties en dessous de -10° sur plusieurs jours), situation non rencontrée dans le département ces dernières années, la gestion de la situation de crise ferait appel à l'aide des collectivités locales avec la mise à disposition de locaux, type gymnases.

**En cas de pandémie grippale** et en liaison avec le 115, le Samu Social de Montpellier, la « Maraude » de Béziers et les trois S.A.O., trois « Structures Intermédiaires » d'une capacité d'accueil de 20 places chacune réservées pour les Grands Exclus seront activées sur les communes de Palavas, Agde, et Sète.

## **CONTACTS PRATIQUES**

Le **115 numéro vert** départemental de l'urgence sociale 24h / 24

Et aussi :

### **Montpellier :**

- Service d'Accueil et d'Orientation, CORUS SAO, géré par l'association ISSUE  
19 rue Saint-Claude - tél. : 04 67 58 14 00 / [issue.corus@gammes.org](mailto:issue.corus@gammes.org)

### **Béziers :**

- Service d'Accueil et d'Orientation géré par l'Association Biterroise d'Entraide et de Solidarité (ABES) - 2 boulevard Du Guesclin - tél. 04 67 76 84 84 / [abes6@wanadoo.fr](mailto:abes6@wanadoo.fr)

### **Sète :**

- Service d'Accueil et d'Orientation géré par l'association Solidarité Urgence Sétoise (SUS)  
35 rue Pierre Sémard - tél. 04 67 46 08 92 / [solidarite-urgence-setoise@wanadoo.fr](mailto:solidarite-urgence-setoise@wanadoo.fr)